



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16133
9 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN LIBRARY

NOV 1 1983

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 8 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU
HONDURAS AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte de la communication No 542 DA que le Ministre des relations extérieures du Honduras a adressée le 7 novembre 1983 au Ministre des relations extérieures du Nicaragua, M. Miguel D'Escoto Brockmann, pour protester énergiquement contre un nouvel acte d'agression et de violation perpétré contre notre territoire le 2 novembre par l'armée populaire sandiniste. Le texte en a été porté à la connaissance des Etats membres de l'Organisation des Etats américains par la mission du Honduras auprès de ladite organisation. Cette communication se lit comme suit :

"Instruction No 542 DA. - Tegucigalpa, D.C., 7 novembre 1983. A Son Excellence, Monsieur Miguel D'Escoto Brockmann, Ministre des relations extérieures, Managua (Nicaragua). Monsieur le Ministre : J'ai l'honneur de m'adresser de nouveau à vous pour élever, au nom du Gouvernement hondurien, une protestation énergique à propos d'un nouvel acte criminel perpétré par des effectifs de l'armée populaire sandiniste en territoire hondurien. Le 2 de ce mois, à midi, une patrouille sandiniste composée d'une trentaine d'individus a fait irruption en tirant des coups de feu dans le village de Camalotal, juridiction de la municipalité d'Alauca (département d'El Paraiso) et a tué M. Modesto Jacinto Ordoñez et blessé MM. Luis Emilio Ordoñez Santos, Segundo Ordoñez Hernandez, le jeune Alexis Ordoñez Maradiaga ainsi que les Nicaraguayens Luis Henriquez et Esperanza Maradiaga López. Le même jour, à 17 h 50, il y a eu un échange de coups de feu entre trois vedettes honduriennes qui patrouillaient au large des falaises de Cosiguina et trois patrouilleurs nicaraguayens qui naviguaient dans les eaux territoriales du Honduras. Il est intéressant de noter que depuis plusieurs mois vous annoncez avec une insistance suspecte, une attaque de grande envergure contre des populations et des objectifs honduriens, laquelle serait réalisée à la demande des Etats-Unis d'Amérique, par les forces armées du Honduras, à seule fin de justifier une agression contre le Nicaragua.

Jusqu'à présent, j'avais estimé superflu, la jugeant absurde, de me référer à cette prétendue manoeuvre dont la sanglante exécution ne peut être que le dessein d'esprits machiaviéliques qui n'ont aucun sens de la morale et qui ne cessent d'attenter à la vie et aux droits de leur propre peuple. Cependant, la fréquence et la gravité croissantes des actes criminels et des actes de provocation perpétrés par le Gouvernement nicaraguayen contre la population et le territoire du Honduras indique que les autorités sandinistes sont en train de prendre les mesures nécessaires pour faire croire à l'opinion internationale que leurs prédictions fatidiques sont devenues réalité. Par conséquent, le Gouvernement hondurien rejette avec indignation l'idée que l'on puisse penser lui attribuer une action aussi vile, totalement à l'opposé des principes éthiques et juridiques sur lesquels il se fonde. Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération.
(Signé) Edgardo PAZ BARNICA, Ministre des relations extérieures"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette transcription comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Honduras,
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Roberto HERRERA CACERES
